

Inscription aux auditions de la Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique

Guide d'information pour les parents des candidats

Ce guide a pour objectif de vous fournir toutes les informations essentielles et les conseils pratiques pour l'inscription et la participation de votre enfant aux auditions de la Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique. Nous espérons que ce document vous accompagnera sereinement dans chaque étape de cette aventure artistique.

1. Présentation de la Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique

La Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique est une école des arts de la scène pluridisciplinaire, qui propose aux jeunes une formation artistique complète, intégrée dans leur parcours scolaire. Nos élèves suivent des cours de chant, danse, théâtre, formation musicale, piano et claquettes. L'école est située au 32 rue François Miron, dans le 4^e arrondissement de Paris.

Nos partenaires scolaires sont :

- Pour la Pré-Maîtrise : École Élémentaire Tanger B (Paris 19^e)
- Pour le 1er Cycle : Collège François Couperin (Paris 4^e)
- Pour le 2e Cycle :
 - Lycée général : Lycée Henri Bergson (Paris 19^e)
 - Lycée professionnel : Lycée Abbé-Grégoire (Paris 5^e)

Nous rappelons que la Maîtrise Populaire et les établissements scolaires partenaires n'ont pas d'internat.

2. Conditions d'inscription et calendrier des auditions

Âges et Niveaux Acceptés

Les auditions sont ouvertes pour la rentrée 2026-2027, selon le niveau de votre enfant :

- Pré-Maîtrise : Élèves entrant en CM1 ou CM2.
- 1er Cycle : Élèves entrant en 6^e, 5^e, 4^e ou 3^e.
- 2^e Cycle : Élèves entrant en 2nde, 1ère ou Terminale.

Dates et Lieux des Auditions

Les auditions se déroulent en présentiel, à Paris, dans les locaux de l'Opéra-Comique. La première phase consiste en une inscription en ligne avec dépôt de dossier avant le 30 janvier 2026. Les candidats retenus pour le second tour devront ensuite préparer les démarches de dérogation scolaire.

3. Étapes de l'inscription et documents nécessaires

Pour candidater, il est impératif de remplir un formulaire d'inscription spécifique selon le cycle scolaire. Ce formulaire est disponible dans la section "Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique" sur le site de l'Opéra-Comique, dans la rubrique « Découvrir ».

Documents à Joindre au Formulaire en Ligne

Lors de l'inscription en ligne, merci de joindre les documents suivants :

- Pour tous les cycles :
 - Autorisation photo/vidéo signée, téléchargée au préalable, nécessaire pour les captations réalisées durant les auditions.
 - Photo de l'enfant renommée au format "Nom_Prenom".
- Pour les candidats en Pré-Maîtrise :
 - Paroles du chant choisi, renommé au format "Nom_Prenom_Chant".
- Pour les candidats en 1er et 2^e Cycle :
 - Partition piano/voix du chant choisi, renommée au format "Nom_Prenom_Chant". Important : Cette partition doit être complète et dans la tonalité dans laquelle l'enfant chantera.

Astuces pratiques :

- Vérifiez que chaque document est renommé comme demandé, complet et lisible.
- Vous recevrez un accusé de réception par mail confirmant la réception de votre dossier. Cependant, cet accusé n'indique pas que votre dossier est complet – pensez à le vérifier attentivement avant de valider.
- Ci-dessous, un exemple de première page de partition, qui devra être lisible et complète. La partie verte est la partie « voix », la partie orange est la partie « piano » : il faut que la partition soumise ait une structure de partition similaire avec ces 2 parties distinctes.

4. Déroulement des Auditions

Premier Tour

Chaque candidat chante un air libre (au choix) devant un jury, accompagné d'un test d'aptitude musicale (exercices de rythmique simples, pas de prérequis nécessaire). Vous recevrez une convocation par mail avec une date et un horaire précis – **aucun changement ne sera possible**.

- Pré-Maîtrise :
 - Air libre a cappella.
 - Test d'aptitude en formation musicale
- 1er Cycle :
 - Air libre accompagné au piano
 - Test d'aptitude en formation musicale
 - Texte au choix su par cœur.
- 2^e Cycle :
 - Air imposé accompagné au piano (la liste vous sera transmise dès réception de votre inscription)
 - Test d'aptitude en formation musicale
 - Texte au choix su par cœur.

⚠ Si votre enfant est en retard ou absent, le jury se réserve le droit de considérer la candidature comme désistée.

Deuxième Tour

Les candidats retenus seront convoqués pour un second tour, composé des épreuves suivantes :

- Pré-Maîtrise :
 - Cours collectif composé d'exercices de danse, chant et formation musicale.
- 1er Cycle :
 - Même chant que le 1er tour accompagné au piano
 - Épreuve de danse.
- 2ème Cycle :
 - Air libre accompagné au piano
 - Épreuve de danse.

Conseil : Une tenue décontractée est recommandée pour l'épreuve de danse.

Synthèse des épreuves d'entrée à la Maîtrise Populaire

Entrée en Pré-Maîtrise (Elémentaire CM1 et CM2)	Entrée en 1er Cycle (Collège : 6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	Entrée en 2ème cycle (Lycéen : 2nd, 1ère, Terminale)
1er tour	1er tour	1er tour
<ul style="list-style-type: none"> - Air libre a capella par cœur - Test d'aptitude en formation musicale 	<ul style="list-style-type: none"> - Air libre su par cœur accompagné au piano par un/une pianiste de la Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique - Test d'aptitude en formation musicale - Texte au choix par cœur (exemple de type de texte : poème, extrait de livre, extrait d'une pièce de théâtre, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Air imposé par cœur accompagné au piano par un/une pianiste de la Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique - Test d'aptitude en formation musicale - Texte au choix su par cœur (exemple de type de texte : poème, extrait de livre, extrait d'une pièce de théâtre, etc.)
2ème tour	2ème tour	2ème tour
Cours collectif : exercices de danse, formation musicale et chant, venir en tenue décontractée	<ul style="list-style-type: none"> - Air libre su par cœur accompagné au piano par un/une pianiste de la Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique (même air qu'au 1er tour) - Épreuve de danse : venir en tenue décontractée 	<ul style="list-style-type: none"> - Air libre par cœur accompagné au piano par un/une pianiste de la Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique - Épreuve de danse : venir en tenue décontractée

5. Résultats et suite des démarches

Après le second tour, les résultats vous seront envoyés par mail :

1. Admissible : votre enfant a réussi les auditions de la Maîtrise Populaire, et est en position d'admissibilité, l'admission sera effective après validation par la commission d'affectation du rectorat en juin 2026.
2. Liste d'attente : votre enfant a réussi les auditions de la Maîtrise Populaire, et est en position de liste d'attente. Cela signifie que votre enfant pourra intégrer la Maîtrise en fonction du nombre de places défini lors de la commission d'affectation du rectorat en juin 2026 et des éventuels désistements de candidats admissibles.
3. Non admis : La candidature n'a pas été retenue.

⚠ Pour préparer l'admission de votre enfant dans un des établissements partenaires de la Maîtrise, vous devrez effectuer un certain nombre de démarches administratives pour lesquelles nous vous fournirons les informations nécessaires après le premier

tour. Il est impératif de respecter cette démarche administrative pour valider la candidature.

6. Foire aux Questions (FAQ)

Combien de fois un enfant peut-il se présenter aux auditions ?

Un candidat peut tenter l'audition trois fois maximum.

Est-ce que les parents peuvent assister aux auditions ?

Non, les parents ne sont pas autorisés dans la salle d'audition.

Est-il possible de changer de chant après soumission du dossier ?

Non, le choix du chant et de la tonalité est définitif une fois le dossier validé.

Peut-on avoir un retour sur l'audition ?

Un retour peut être donné après le second tour en cas de non-admission, mais en raison du nombre de candidats aucun commentaire ne sera fourni après le premier tour.

Combien de places sont disponibles ?

Le nombre de places est décidé chaque année par le rectorat et n'est pas communiqué à l'avance.

7. Contacts

Pour toute question administrative ou technique concernant les inscriptions, merci de contacter :

Mail : maitrise-populaire@opera-comique.com

Téléphone : 09.70.97.32.21

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions et vous aider à préparer au mieux votre inscription aux auditions.